

# COMMISSION CONSULTATIVE

PHASE 1

MONTPELLIER ↔ BÉZIERS

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR :

[WWW.LIGNE-MONTPELLIER-PERPIGNAN.COM](http://WWW.LIGNE-MONTPELLIER-PERPIGNAN.COM)

**11 MAI 2026 - MONTPELLIER**



Cofinancé par  
l'Union européenne





**Chantal MAUCHET**

**Préfète de l'Hérault**

# Le programme

## 15h30

### Présentation :

- Le projet en bref
- Le programme et le calendrier du marché de conception-réalisation
- La procédure d'autorisation environnementale et les interventions préparatoires
- La co-construction avec le territoire des compensations environnementales et de la démarche paysagère et patrimoniale
- La poursuite de la concertation sur le viaduc de Poussan
- La maîtrise foncière et les compensations agricoles collectives
- Les modalités de la concertation préalable sur la phase 2 du projet

## 17h30

### Echanges



LIGNE NOUVELLE  
**Montpellier  
Perpignan**



# Le projet en bref

# Un doublet de lignes complémentaires formant ensemble un réseau ferroviaire plus performant

## PHASE 1

### MONTPELLIER ↔ BÉZIERS

 **52,3 km** de ligne nouvelle  
+ **7 km** de raccords

 **Ligne mixte**  
(fret + voyageurs)

 Démarrage des travaux  
**avant fin 2029**

 Mise en service  
à l'**horizon 2034**

 **2 Mds d'€** CE 2020

## PHASE 2

### BÉZIERS ↔ PERPIGNAN

 **97,7 km** de ligne nouvelle  
+ **23 km** de raccords

 **2 gares nouvelles**

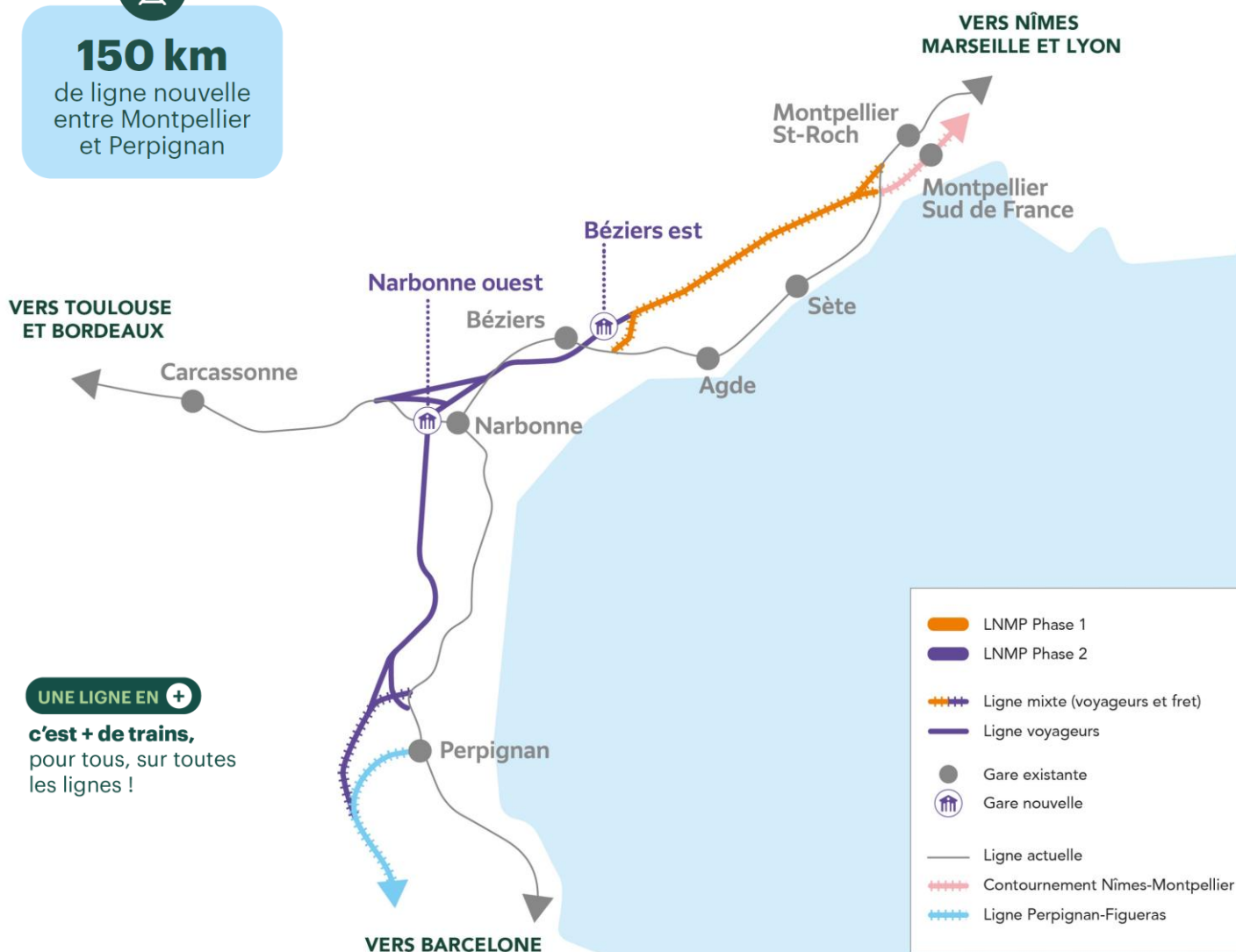
 Mise en service  
à l'**horizon 2040\***  
(à projet inchangé)  
*\*en cours de consolidation*

 **4 Mds d'€** CE 2020



**150 km**

de ligne nouvelle  
entre Montpellier  
et Perpignan



UNE LIGNE EN +

**c'est + de trains,**  
pour tous, sur toutes  
les lignes !

# Les aménagements nécessaires



- ↔ **3 raccordements** au réseau existant
- ↔ **1 sous-station électrique** (Lattes - La Castelle)
- ↔ **Près de 120 ouvrages d'art** (franchissements de voirie, voies ferrées, cours d'eau, rétablissements de continuité écologiques...)
- ↔ **2 franchissements de l'autoroute A9** (Loupian et Montblanc)
- ↔ **18 viaducs**, dont 9 principaux et 9 de décharge
- ↔ **1 tunnel**
- ↔ **1 base travaux** (Bessan - Saint-Thibéry)
- ↔ **18 communes traversées**

# Calendrier

## Horizons 2030 et 2040

## Quand ?



# 2

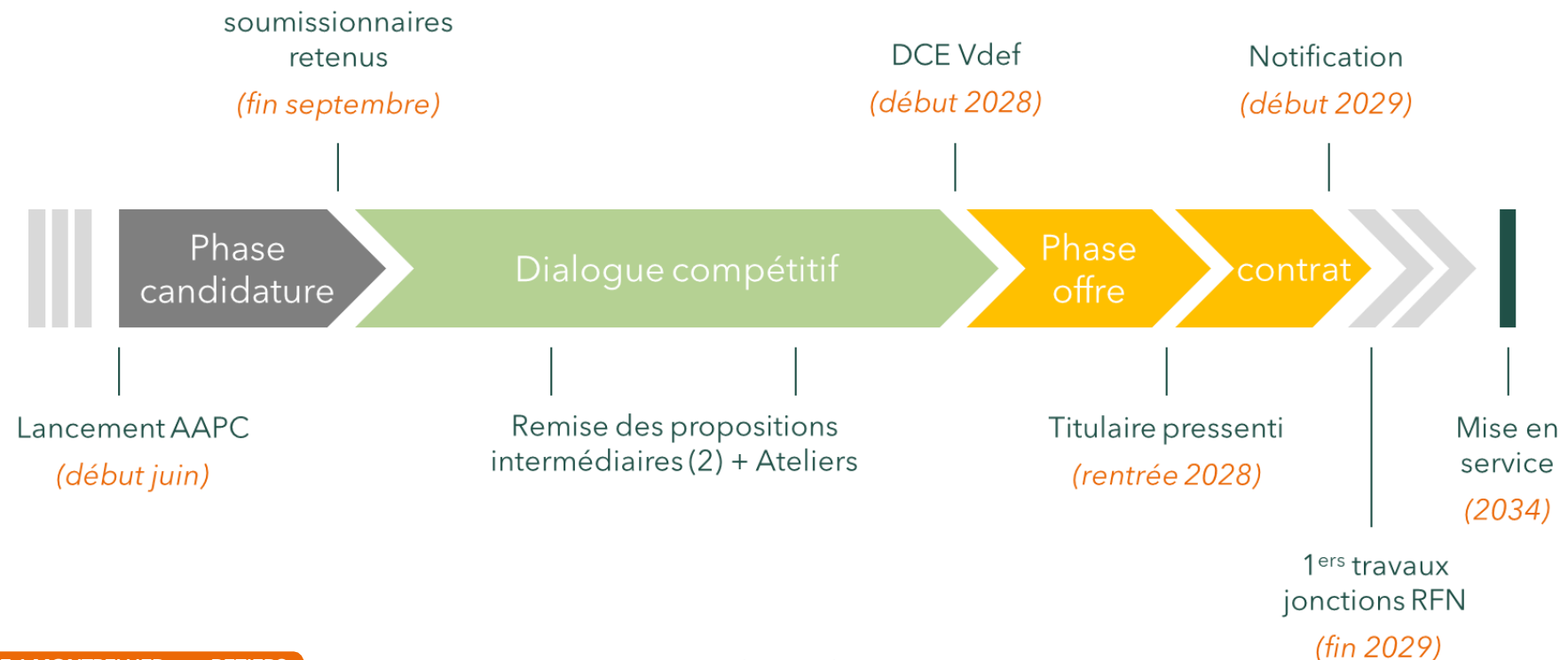
**Le programme et  
le calendrier du  
marché de  
conception-  
réalisation**

# La consultation : enjeux et calendrier

Favoriser l'**innovation** et la **créativité** pour **améliorer la qualité** du projet et viser une **diminution des impacts** sur le territoire

Optimiser les **coûts**, le **planning** et le **partage des risques**

→ Retenir l'offre la **plus performante**



# Retour sur le forum fournisseurs

**120 participants** réunis au Corum le 5 février 2026

- ➔ **Préparer le dialogue compétitif** à venir
- ➔ **Partager les enjeux et le calendrier du projet**
- ➔ **Présenter le cadre général**, les objectifs et les contraintes
- ➔ **Recueillir des retours d'expérience** génériques et des points de vigilance issus de projets comparables
- ➔ **Favoriser un échange collectif, transparent et équitable** entre le maître d'ouvrage et les acteurs économiques, dans le respect des principes d'égalité de traitement et de neutralité.



# Retour sur le forum fournisseurs : RSE

## La Responsabilité sociétale, ou sociale, des entreprises (RSE)

- Des partenaires cofinanceurs exigeants, auprès de la MOA, ainsi qu'envers les majors susceptibles de candidater au marché COREA,
- Un projet stratégique pour le territoire avec des retombées économiques et sociales attendues,
- Des priorités identifiées, structurées autour de 3 axes :
  - Exemplarité sociale (insertion de publics éloignés de l'emploi)
  - Recrutement et ressources locales,
  - Anticipation par la formation.

## Les actions de SNCF Réseau

- Une capitalisation sur les pratiques issues des grands projets (ex : Lyon Turin)
- Une collaboration avec les partenaires du projet (3M, Etat, SLNMP, etc.)
- Un critère RSE pondéré à 15% dans les critères de notation des offres et des candidats qui devront s'engager à respecter des seuils minimaux en termes d'heures d'insertion

# En cours : sécurisation du projet technique de référence

## Réseaux

**290** interceptions de toutes natures

19 conventions, 17 finalisées, 2 bloquées à date

*EPCI, RTE, SBL, Orange, BRL, etc.*

## Voiries

**215** voiries de toutes natures concernées

16 conventions, 14 finalisées, 2 bloquées à date

*CD34, communes, EPCI, SDIS34, ONF*

## Sondages

Plus de **350** sondages géotechniques (DAe IP 1)

## Archéo

Défrichements

Diagnostics archéologiques



# En cours : sécurisation du DCE

## Stabilisation programme

Intégration des modifications de programme (pentes, remblais de grande hauteur, demandes des partenaires, etc. (COFIL 3 juillet)

## Pièces DCE

Plus de 400 pièces (règlement de consultation, contrat, fascicules techniques, programme fonctionnel, interfaces avec les autres lots, déroulement du dialogue compétitif, primes, etc.)

## Gestion confidentialité

Garantir la confidentialité pendant l'appel d'offre

## Poussan

Finalisation de l'avis du comité dédié « viaduc de Poussan » :

- préconisations à intégrer au concours d'architecture
- modalités du choix du public



# 3

La procédure  
d'autorisation  
environnementale  
et les interventions  
préparatoires

# Les interventions préparatoires : objectifs

## CONSOLIDER

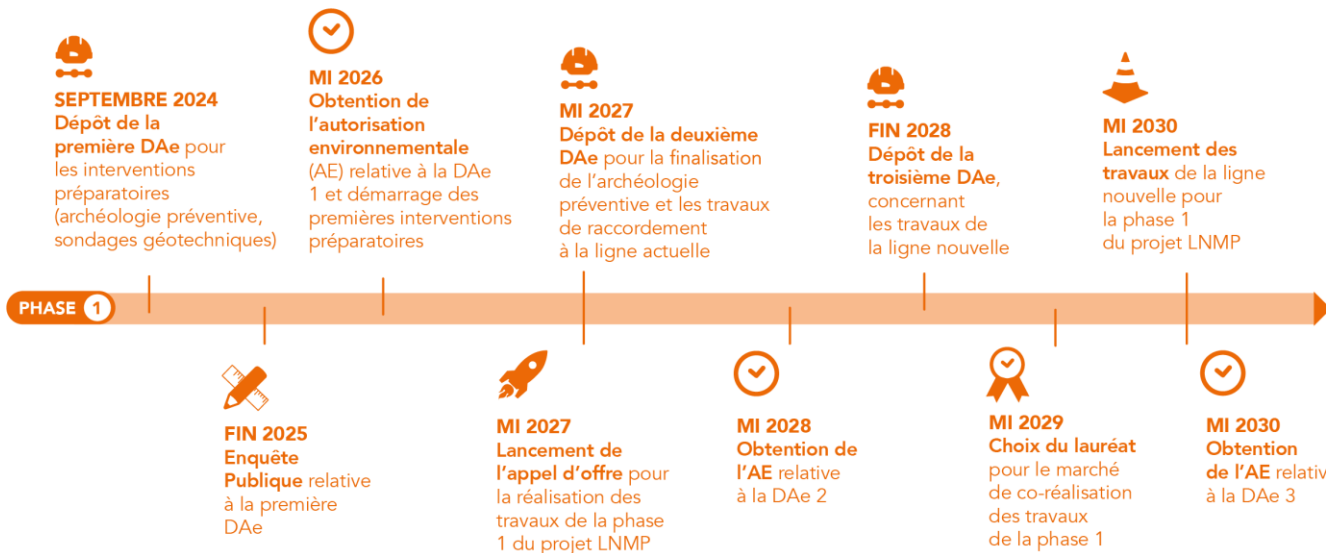
- ↔ Les connaissances nécessaires à la conception du projet : **sondages géotechniques**
- ↔ Les connaissances nécessaires à la préservation du patrimoine archéologique : **diagnostics archéologiques**
- ↔ Les connaissances nécessaires à la compensation de certains impacts du projet : **expérimentations écologiques**



Ces interventions ont fait l'objet d'évaluations environnementales et de mesures ERC. Experts et services instructeurs ont été associés pour que les procédures nécessaires soient menées à bien (DAe IP).

### Les partenaires associés :

- ↔ Services instructeurs (DDTM, DREAL)
- ↔ DRAC et opérateurs archéologiques
- ↔ Entreprises de sondages
- ↔ Conservatoire des Espaces Naturels
- ↔ Bureaux d'études spécialisés



# Les interventions préparatoires : L'autorisation environnementale (Ae IP)

- **Dossier d'Autorisation Environnementale** visant ces Interventions Préparatoires (DAE-IP) déposé pour instruction en septembre 2024
- **Enquête publique** préalable à l'autorisation environnementale sur les IP de la phase 1 du 19 novembre au 22 décembre 2025
  - 262 contributions publiées portant principalement sur le projet global et non sur l'objet du dossier d'autorisation (les IP)
  - PV de synthèse remis par la commission d'enquête le 12/01/2026
- **Avis du CNPN Favorable sans réserve** le 16 décembre 2025
- **CODERST** programmé le 19 mai 2026
- **Arrêté d'autorisation** envisagé **courant juin 2026**

# Les sondages géotechniques

## Pourquoi ?

- **Compléter la connaissance des sols** (composition géologique, niveau des nappes phréatiques, etc.) dans le cadre de la conception détaillée des futurs ouvrages et des terrassements (ponts, tunnels, remblais, déblais...)
- **Définir les possibilités de réemploi** des matériaux



Plus de 350 sondages géotechniques sont indispensables pour sécuriser et optimiser la phase 1 du projet

## Comment ?

- **Des interventions de 2 jours** en moyenne sur chaque site
- **Environ 35 sondages par mois** de juillet à décembre 2026, et le reliquat entre janvier et début du printemps 2027.
- Des sondages qui prennent en compte les **enjeux environnementaux**, dans l'objectif d'éviter ou de réduire au maximum les impacts sur les territoires.

## Quand ?

- Première campagne de 111 sondages sur sites **terminée en septembre 2025**.
- Une deuxième campagne, d'environ 250 sondages, **est prévue à partir de l'été 2026** (autorisation environnementale)



**Des réunions d'information ont été organisées pour les propriétaires et exploitants concernés début 2024.**

# Les diagnostics archéologiques

## 🎯 Pourquoi ?

- ➔ **Identifier les vestiges présents dans les emprises du projet** qui seraient susceptibles d'être détruits ou endommagés au moment des travaux.
- ➔ **Définir les secteurs** devant faire l'objet de fouilles archéologiques.
- ➔ **Intégrer précisément les futures fouilles** dans le planning et l'évaluation environnementale du projet

## 📅 Quand ?

- ➔ **A partir de l'automne 2026 pour une première tranche de 280 ha** correspondant aux sites présentant les enjeux écologiques les moins forts.
- ➔ **A partir de T1 2028 de nouvelles réunions seront organisées pour une seconde tranche de 377 ha** couvrant le reste des emprises du projet phase 1



**Des réunions d'information ont été organisées pour les propriétaires et exploitants concernés, par la première tranche, en février 2025.**

## 📐 Comment ?

- ➔ Par la réalisation de **tranchées à la pelle mécanique** selon un maillage correspondant à environ 10 % de la surface de projet (avancement moyen = 0,5 ha /j)
- ➔ Planification des travaux intégrant **enjeux écologiques, opérations de défrichage, et contraintes des opérateurs archéologiques** : seulement 30 % des emprises seront diagnostiquées dans un premier temps



**Plus de 600 ha de terrains devront faire l'objet de diagnostics d'archéologie préventive pour déterminer les éventuelles fouilles à mener**

# Les expérimentations écologiques

## 🎯 Pourquoi ?

- Améliorer la **connaissance des milieux et espèces** et leurs fonctionnements
- Développer des **mesures de compensation** adaptées et efficaces
- Garantir le **bon fonctionnement** des mesures qui seront retenues pour compenser les impacts résiduels du projet

## 📐 Comment ?

- Amélioration du fonctionnement global **d'écosystème**
- Création et/ou amélioration de **milieux naturels** particuliers (mares, prairies, etc.)
- Essais de **translocation** d'espèces végétales particulières

## 📅 Où et quand ?

- Au sein du **domaine de Mirabeau** (Fabrègues), des **collines de la Moure** (Roumègue Cabrau à Loupian) et du **bois de Montblanc**
- **À partir de l'été 2026** (après autorisation environnementale) et au moins jusqu'en 2028 pour intégrer les résultats obtenus à la conception des mesures compensatoires du projet.



# 4

**La co-construction  
avec le territoire des  
compensations  
environnementales**

# Découpage des autorisations environnementales (Ae) et séquençage des opérations

Le moins d'impacts possible avec les Interventions Préparatoires

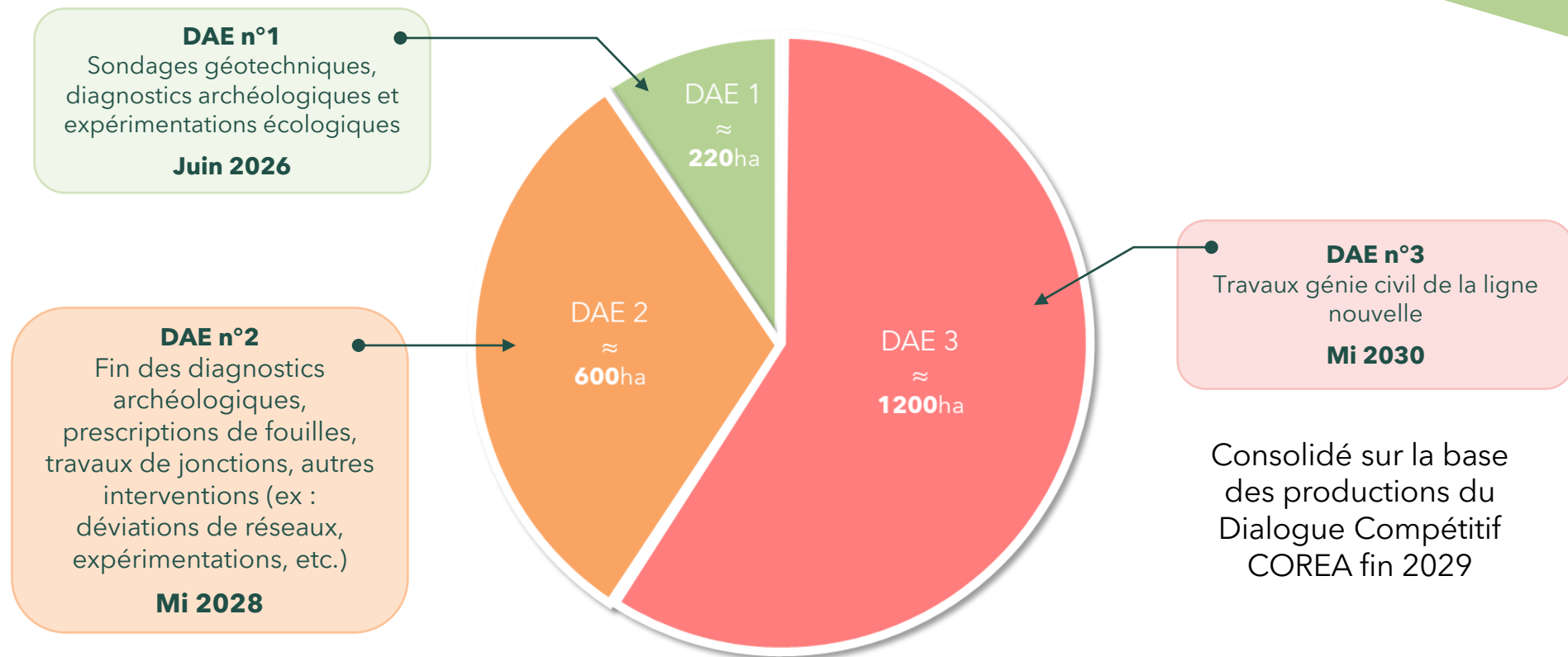
Evitements temporaires (mise en défens)

Anticiper les mesures compensatoires

## PHASE 1

**900**ha d'emprise travaux  
dont **723**ha de surfaces à  
enjeux non-négligeables

Environ **2000**ha de  
compensation



Consolidé sur la base  
des productions du  
Dialogue Compétitif  
COREA fin 2029

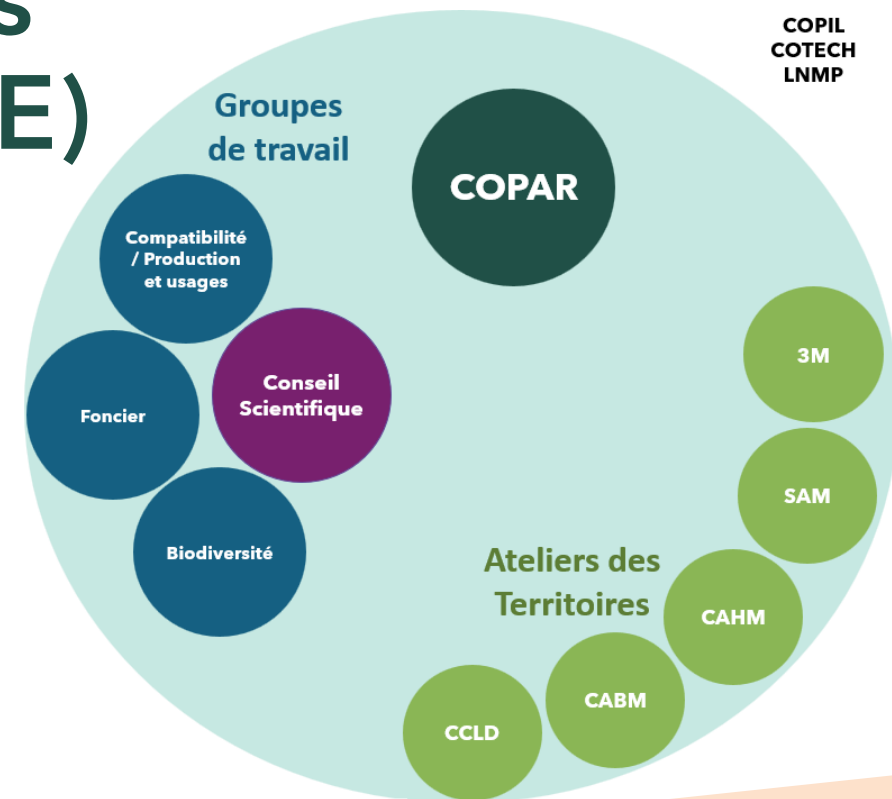
\* Dates prévisionnelles

# Mesures compensatoires environnementales (MCE)

Une démarche volontaire de **construire** les mesures de compensation écologique du projet **avec le territoire** et en lien avec **la communauté scientifique**

## A venir sur 2026 :

- ↔ **4<sup>e</sup> vague d'ateliers des territoires** : affinage des zones propices aux MCE
- ↔ **Groupes de travail foncier** : définition des premières ZPE (zone potentiellement éligible) pour le lancement des premières prospections foncière dirigées
- ↔ 2<sup>e</sup> plénière du **conseil scientifique**
- ↔ Début du **post-doc CNRS** sur l'efficacité des MCE



## Acteurs associés :

- Syndicats mixtes et syndicats de bassin
- Des représentants du monde agricole : chambres d'agriculture, SAFER...
- Les associations écologistes
- La Fédération Régionale des Chasseurs

# Etudes paysagères patrimoniales et architecturales (EPPA)

Définir l'identité globale de la ligne et préciser les différentes dispositions nécessaires à son insertion dans son environnement paysager

Une démarche construite avec le territoire

2025

## Construction du diagnostic

- A l'échelle de la Phase 1 le 28 janvier 2025
- Sur Poussan avec l'Atelier citoyens en janvier, mars et mai 2025

## Définition de l'identité globale de la ligne

- Ateliers de co-construction de l'identité globale de la ligne : 6 novembre 2025

2026

## Définition fine de l'insertion au droit des sites sensibles :

- 4 demi-journées d'ateliers organisés en mars 2026 : Gardiole, Issanka, Via Domitia, Picpoul, franchissement de l'Hérault et des Monts Ramus
- Préconisations d'aménagement sous forme de plans, coupes, schémas, croquis d'ambiance qui seront joints au Cahier des charges.

# 5

**Viaduc de  
Poussan :  
concertation  
et travaux du  
comité dédié**

# Le viaduc de Poussan

## Un engagement de la Maitrise d'Ouvrage

Un concours international d'architecture et d'ingénierie avec association du public

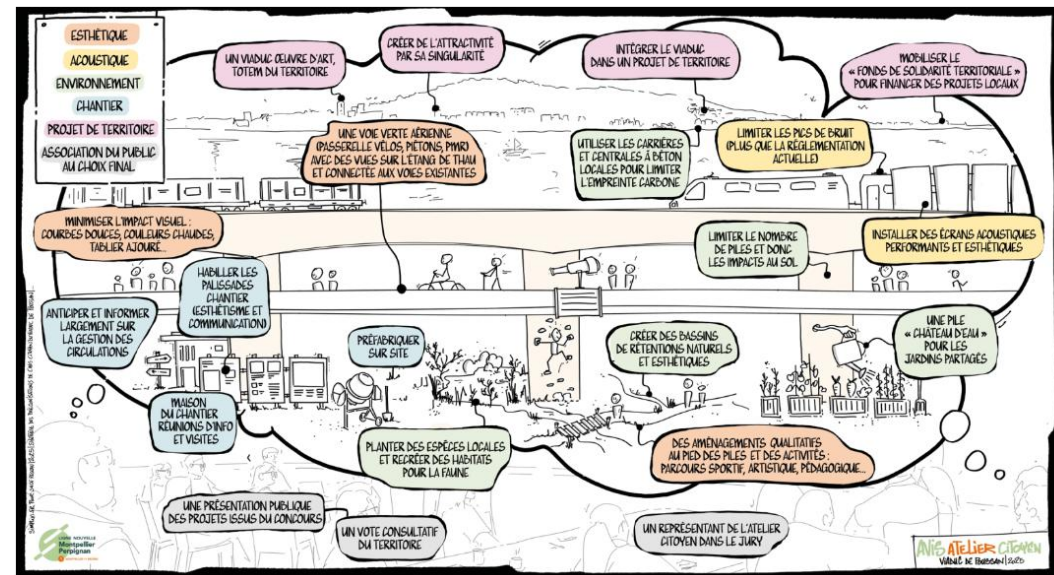
## Un dispositif de concertation

Un **atelier citoyen** pour Associer les habitantes et habitants à la réalisation du viaduc

- **Enrichir le cahier des charges**
- Déterminer les modalités **d'association du territoire** à la sélection du lauréat (2029)
- Favoriser une meilleure **appropriation de l'ouvrage et en faire un projet de territoire**



Un **Comité dédié** pour piloter la démarche et enrichir les propositions citoyennes



**18 mai**

**finalisation** des travaux du Comité dédié

**3 juillet**

**validation** des propositions en COPIL



LIGNE NOUVELLE  
**Montpellier  
Perpignan**

6

**La maîtrise  
foncière et la  
compensation  
agricole collective**

# Démarches foncières

## En cours

- Convention d'occupation temporaire (COT) ou acquisition des emprises non bâties pour les sondages et l'archéologie (réunions d'information sur tout le territoire en 2024, 2025 et 2026)

## Fin 2026

- Lancement de **l'enquête parcellaire** sur les bâtis et les jonctions à la ligne existante.

IMPORTANT : la non-valorisation des bâtis illicites (jurisprudence 2024) conduira à un taux d'expropriation élevé

## Fin 2028

- Lancement de l'enquête parcellaire « phase 1 » sur les bases des emprises travaux niveau APD

LNMP	PHASE 1
Emprise travaux (APS)	<b>880 Ha</b>
Surf. acquise ou en cours	<b>250 Ha</b>
Nombre de bâtis total	<b>161</b>
Nombre de bâtis acquis ou en cours	<b>96</b>

LNMP	PHASE 2
Emplacements réservés	<b>2000 Ha</b>
Surf. acquise ou en cours	<b>540 Ha</b>
Nombre de bâtis acquis ou en cours	<b>29</b>

# Compensation agricole économique et collective

**14,5** M€

## 3 thématiques arrêtées

Accès à l'eau

Modernisation des outils

Accès au foncier

## 3 valeurs retenues

Adaptation au changement climatique

Valorisation des produits locaux

Qualité alimentaire

## Appels à projets

### Objectif

- sélectionner des initiatives capables d'apporter une réelle valeur ajoutée aux filières agricoles locales.

**1er appel à projet** « accès à l'eau », clôturé le **30 sept 2025**.

→ 3 candidatures, **2 éligibles** dont la retenue hivernale à Florensac

**Prochain appel à projet** prévu à l'automne 2026

## Appel à manifestation d'intérêt

### Objectifs

- communiquer largement sur le territoire
- préparer les porteurs de projets en vue des futurs appels à projet
- adapter la programmation des futurs appels à projets

→ Un appel à **manifestation d'intérêts** toutes thématiques confondues qui s'est **terminé le 31/01/2026 : 66 projets** pour un **montant de travaux et études total de 77M€**

# Les modalités de la concertation préalable sur la phase 2

# Une concertation préalable du 9 avril au 19 juin



## Les questions mises en débat

- **Faut-il créer une ligne nouvelle,** complémentaire à la ligne existante, entre Béziers et Perpignan ?
- **Quelle vocation** donner à cette ligne nouvelle : exclusivement pour les voyageurs ou mixte, c'est-à-dire accueillant aussi des trains de marchandises ?
- **Quelle desserte** envisager pour le territoire : faut-il créer des gares nouvelles, combien et où ?

## Le dispositif

- **Documents d'information** (dossier de concertation et synthèse)
- **Site Internet** avec un espace participatif pour poser ses questions, répondre à un questionnaire et déposer un cahier d'acteur
- **13 réunions d'échanges** (5 passées ) **et 10 rencontres de proximité** (4 passées) sur l'ensemble du territoire entre Béziers et Perpignan

Une question ? Une observation ? Une idée ? Partagez-les dans ces espaces !

 <p><b>Répondez au questionnaire !</b> En 3 minutes, donnez votre avis de manière simple et rapide.</p>	 <p><b>Exprimez-vous !</b> Partagez vos idées, vos questions, et consultez les contributions déjà déposées.</p>	 <p><b>Déposez un cahier d'acteurs !</b> Formulez une contribution argumentée en tant que collectivité ou organisation.</p>	 <p><b>Participez aux temps d'échanges !</b> Et consultez les dates des réunions d'échanges proposées.</p>
--	--	--	---



**Merci de votre présence**